

Formations 2020-2021

Faire du Nous !
se former ensemble

Référencement
Datadock



**Institut
Renaudot**

48, rue Saint-Blaise - 75020 Paris

01 48 06 67 32 - contact@institut-renaudot.fr

www.institut-renaudot.fr

Nos domaines d'intervention	1
Pourquoi se former avec nous ?	2
Calendrier des formations	3
1 - Découvrir la démarche communautaire en santé	4
2 - S'approprier la méthodologie de projet en démarche communautaire	5
3 - Les conditions de la mobilisation et de l'implication des habitants et des autres acteurs	6
4 - Evaluation partagée	7
5 - Outils d'animation en démarche communautaire	8
Conditions générales	9
Qui sommes-nous ?	10

L'Institut Renaudot est une association qui a pour objet la promotion de la santé par le développement et le renforcement des démarches communautaires à travers : le plaidoyer, la réflexion, la mise en œuvre d'actions de recherche, l'accompagnement de projet, la formation, les études et la documentation.

Mais en pratique, comment faire ?

Nos formations peuvent vous y aider : inscrivez vous !

Nos domaines d'intervention

Des espaces conseil gratuits

Les espaces conseil visent à proposer aux acteurs un échange en présentiel, en visioconférence ou au téléphone permettant de dénouer une question particulière portant sur une démarche communautaire en santé et sur la participation. Qu'il s'agisse d'une question en amont de l'élaboration d'un projet, de la recherche d'un outil collaboratif, de la mobilisation des acteurs, etc.

Ces temps sont gratuits et durent en moyenne une heure. Ils sont ouverts à tous y compris des habitants, usagers citoyens qui souhaitent élaborer un projet. .

Vous êtes intéressé ? Prenez RDV auprès de notre équipe :

01 48 06 67 32 - contact@institut-renaudot.fr

L'accompagnement de projet

L'Institut Renaudot accompagne les acteurs à l'élaboration, au développement et à l'évaluation des projets au sein de leur structure, service ou territoire (commune, communauté de commune ...)

Ces accompagnements se déroulent le plus souvent au long cours (sur plusieurs mois) et s'appuient sur une démarche de co-construction et de formation-action alliant le renforcement des compétences des acteurs, l'expérimentation puis le retour d'expérience.

Contactez-nous pour une proposition d'accompagnement :

01 48 06 67 32 - contact@institut-renaudot.fr

La formation

Les formations dispensées par l'Institut Renaudot ont cela de particulier qu'elles sont ouvertes à tous les acteurs, y compris les habitants, usagers, citoyens (HUC). Nous encourageons les professionnels à venir accompagnés par des usagers de leur structure quand cela leur paraît pertinent et possible. Les démarches pédagogiques sont adaptées pour favoriser l'intégration des expériences de chacun.

Les modules proposés se déroulent sur une demi-journée ou deux jours. L'ensemble de ces modules constitue un parcours cohérent permettant d'aborder le cadre méthodologique des démarches communautaires.

Pour toute information, contactez-nous :
01 48 06 67 32 - contact@institut-renaudot.fr

Pourquoi se former avec nous ?

- Parce que réfléchir et agir ensemble est plus facile avec des points de repères.
- Parce que nous reconnaissons l'expérience, la connaissance et le point de vue de chacun.
- Parce que nous nous appuyons sur notre expérience de terrain en démarches communautaires en santé.
- Parce que nous formons autant que possible ensemble les habitants, usagers citoyens, professionnels, élus, institutions aux démarches communautaires en santé.
- Parce que la place des usagers est au cœur des politiques de santé.
- Parce qu'associer les usagers est une stratégie efficace de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.
- Parce que se former ensemble change les regards et les pratiques.

1	Découvrir la démarche communautaire en santé	1/2 jour	<u>24 novembre 2020</u> <u>2 février 2021</u> <u>25 mai 2021</u>	p 7
2	S'appropriier la méthodologie de projet en démarche communautaire	2 jours	<u>26 et 27 novembre 2020</u> <u>4 et 5 février 2021</u> <u>27 et 28 mai 2021</u>	p 8
3	Les conditions de la mobilisation et de l'implication des habitants et des autres acteurs	2 jours	<u>30 nov et 1er déc 2020</u> <u>8 et 9 février 2021</u> <u>1er et 2 juin 2021</u>	p 9
4	Évaluation partagée	2 jours	<u>3 et 4 décembre 2020</u> <u>11 et 12 février 2021</u> <u>7 et 8 juin 2021</u>	p 10
5	Outils d'animation en démarche communautaire	2 jours	<u>8 et 9 décembre 2020</u> <u>16 et 17 février 2021</u> <u>10 et 11 juin 2021</u>	p 11

NOVEMBRE 2020							DÉCEMBRE 2020							JANVIER 2021							FÉVRIER 2021						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
						1		1	2	3	4	5	6					1	2	3	1	2	3	4	5	6	7
2	3	4	5	6	7	8	7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14
9	10	11	12	13	14	15	14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21
16	17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28
23	24	25	26	27	28	29	28	29	30	31				25	26	27	28	29	30	31							
30																											

MARS 2021							AVRIL 2021							MAI 2021							JUIN 2021						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4						1	2		1	2	3	4	5	6
8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27
29	30	31					26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30	28	29	30				
														31													

Vous avez entendu parler des démarches communautaires en santé? Cela vous paraît intéressant mais vous souhaitez en savoir plus avant d'aller plus loin? Cette demi-journée est faite pour vous donner envie de vous lancer !

Découvrir la démarche communautaire en santé

Objectif général

Permettre aux acteurs de découvrir la démarche communautaire et d'en comprendre l'intérêt dans leur propre pratique.

- Identifier dans ses actions et ses pratiques ce qui relève de la mise en œuvre d'une démarche communautaire.
- Identifier les éléments qui peuvent donner envie de monter des actions en démarches communautaires.
- Identifier les ressources favorisant la mise en œuvre des projets en démarche communautaire.

Contenu

- Présentation des principes et des enjeux des démarches communautaires en santé.
- Partage d'expériences autour des pratiques des acteurs.

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- Choisir de co-construire des projets en démarche communautaire.

Public - prérequis

Habitants-Usagers-Citoyens, élus, professionnels et bénévoles, impliqués dans des actions de santé, urbanisme, politique de la ville... sans connaissance particulière de la démarche communautaire, et souhaitant en découvrir les spécificités.

Evaluation

Questionnaire d'appropriation du sujet avant et après la session

Durée

3h30 (une demi-journée)

Dates

2020 : 24/11 (9h-12h30)

2021 : 02/02 (9h-12h30) / 25/05 (9h-12h30)

En parallèle du calendrier proposé, l'Institut Renaudot peut construire avec vous des formations adaptées aux besoins des acteurs sur un territoire donné.

Tarif d'inscription*

Inscription individuelle : 75 €

Tarif de groupe (de 8 à 10 personnes) : 450 €

*Conditions particulières pour les acteurs de l'Île de France :

Contacter l'Institut Renaudot au 01 48 06 67 32

contact@institut-renaudot.fr



Accessible en visioconférence sur demande

Vous vous lancez ! mais comment faire ? Comment articuler les différentes phases de la démarche ? Par quoi commencer ? Ce module est construit pour vous offrir quelques points de repère, et pour bien commencer, venez accompagné.e !

S'approprier la méthodologie de projet en démarche communautaire

Evaluation

Questionnaire d'appropriation du sujet avant et après la session

Evaluation par questionnaire en ligne à 3 mois

Durée

14h00 (2 jours)

Dates

2020 : 26 et 27/11 (9h-12h30 / 13h30-17h)

2021 : 4 et 5/02 - 27 et 28/05
(9h-12h30 / 13h30-17h)

En parallèle du calendrier proposé, l'Institut Renaudot peut construire avec vous des formations adaptées aux besoins des acteurs sur un territoire donné.

Tarif d'inscription*

Inscription individuelle : 480 €

Tarif de groupe (de 8 à 10 personnes) :
1000 € / jour soit 2000 €

*Conditions particulières pour les acteurs de l'Île de France : **Contactez l'Institut Renaudot au 01 48 06 67 32**
contact@institut-renaudot.fr

Objectif général

Renforcer la capacité des acteurs à construire et mettre en œuvre leurs projets en s'appuyant sur une méthodologie spécifique à la démarche communautaire.

Objectifs spécifiques

- Analyser les enjeux de la méthodologie de projet de santé en démarche communautaire.
- Mettre en œuvre les leviers efficaces pour mener une démarche communautaire avec une méthodologie de projet.
- Intégrer une méthodologie de projet en santé communautaire dans sa pratique.

Contenu

- Présentation des étapes de la méthodologie de projet en démarche communautaire.
- Illustration des modalités de mise en œuvre concrète de cette méthodologie, à partir de l'expérience des participants.
- Familiarisation avec les principes et les outils de planification et d'évaluation.

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- Co-construire des projets en démarche communautaire en associant l'ensemble des acteurs concernés.

Public - prérequis

Habitants-Usagers-Citoyens, Elus, décideurs, professionnels ou bénévoles impliqués dans des actions de santé, urbanisme, politique de la ville, médico-social... sans connaissance préalable des démarches communautaires en santé



Accessible en visioconférence sur demande

Pas de démarche communautaire sans mobilisation des habitants-usagers-citoyens avec les autres acteurs. Cette mobilisation ne se décrète pas, elle se construit. Ce module vous aidera à passer de l'intention à la co-construction.

Les conditions de la mobilisation et de l'implication des habitants et des autres acteurs

Objectif général

Renforcer la capacité des acteurs à travailler en démarche communautaire en santé avec les habitants-usagers-citoyens ainsi que l'ensemble des acteurs concernés.

Objectifs spécifiques

- Identifier les freins et leviers qui facilitent ou gênent l'implication des différents acteurs.
- Créer les conditions de l'implication des différents acteurs.
- Accompagner le passage d'une demande individuelle à une demande collective.

Contenu

- Clarification des concepts et mots clés : ressources, différents types de savoirs, communautés, promotion de la santé, santé publique, empowerment ...
- Repérage, identification, mobilisation et valorisation des ressources des différents acteurs.
- Posture et outils utiles pour accompagner les acteurs dans leur implication : facilitation, co-conseil, écoute active, dynamique de groupe ...

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- co-construire des projets en associant l'ensemble des acteurs concernés.
- créer les conditions de la mobilisation et de l'implication des acteurs.

Public - prérequis

Habitants-Usagers-Citoyens, élus, professionnels et bénévoles, impliqués dans des actions de santé, urbanisme, politique de la ville... sans connaissance particulière de la démarche communautaire, et souhaitant en découvrir les spécificités.

Evaluation

Questionnaire d'appropriation du sujet avant et après la session

Evaluation par questionnaire en ligne à 3 mois

Durée

14h00 (2 jours)

Dates

2020 : 30/11-01/12 (9h-12h30 / 13h30-17h)

2021 : 8 et 9/02 - 1 et 2/06
(9h-12h30 / 13h30-17h)

En parallèle du calendrier proposé, l'Institut Renaudot peut construire avec vous des formations adaptées aux besoins des acteurs sur un territoire donné.

Tarif d'inscription*

Inscription individuelle : 480 €

Tarif de groupe (de 8 à 10 personnes) :
1000 € / jour soit 2000 €

*Conditions particulières pour les acteurs de l'île de France: **Contactez l'Institut Renaudot au 01 48 06 67 32**
contact@institut-renaudot.fr



Accessible en
visioconférence
sur demande

Evaluer une démarche communautaire, c'est aussi partager cette phase de projet, la penser ensemble. Ce module permet de comprendre ce qu'est une évaluation et de découvrir un outil construit par l'Institut Renaudot pour vous aider.

Evaluation partagée

Evaluation

Questionnaire d'appropriation du sujet avant et après la session

Les productions faites au cours de la formation

Evaluation par questionnaire en ligne à 3 mois

Durée

14h00 (2 jours)

Dates

2020 : 3 et 4/12 (9h-12h30 / 13h30-17h)

2021 : 11 et 12/02 - 7 et 8/06
(9h-12h30 / 13h30-17h)

En parallèle du calendrier proposé, l'Institut Renaudot peut construire avec vous des formations adaptées aux besoins des acteurs sur un territoire donné.

Tarif d'inscription*

Inscription individuelle : 480 €

Tarif de groupe (de 8 à 10 personnes) :
1000 € / jour soit 2000 €

*Conditions particulières pour les acteurs de l'Île de France : **Contactez l'Institut Renaudot** au 01 48 06 67 32 - contact@institut-renaudot.fr

Objectif général

Intégrer les différentes dimensions de l'évaluation afin de les mettre en œuvre dans les projets.

Objectifs spécifiques

- Repérer les différentes dimensions de l'évaluation et en identifier les enjeux.
- Mettre en œuvre les principes de l'évaluation dans sa pratique.

Contenu

- Travail sur les représentations de l'évaluation.
- Clarification des concepts : Évaluation, auto-évaluation, diagnostic, bilan...
- Co-construction des indicateurs et partage de l'évaluation
- Présentation du guide d'auto-évaluation de l'Institut Renaudot.

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- Faire la différence entre évaluation de résultat, de processus, d'impact.
- Définir et choisir, avec l'ensemble des acteurs, des indicateurs et des outils d'évaluation de leurs projets.
- Mettre en place des outils d'évaluations sur un projet

Public - prérequis

Habitants-Usagers-Citoyens, Elus, décideurs, professionnels ou bénévoles impliqués dans des actions de santé, urbanisme, politique de la ville, médico-social... ainsi que l'ensemble des acteurs concernés maîtrisant la méthodologie de projet en démarche communautaire.



Accessible en visioconférence sur demande

Conduire un projet en démarche communautaire en santé, c'est donner la parole, décider, réfléchir à plusieurs. Quelques outils techniques peuvent vous y aider. Mais rien de mieux que de les découvrir, les expérimenter et les critiquer pour choisir quand et comment les utiliser.

Outils d'animation en démarche communautaire

Objectif général

Découvrir différentes techniques d'animation en démarche communautaire.

Objectifs spécifiques

- Adapter sa technique d'animation en utilisant des outils adaptés à ses objectifs.
- Mesurer les intérêts et limites des techniques présentées.

Contenu

- Appréhension des dynamiques de groupe, du rôle et de l'éthique de l'animateur.
- Présentation d'outils d'animation.
- Expérimentations de quelques outils : techniques d'animation, mises en situation, analyse de pratiques ...

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- Animer des temps de rencontres avec des techniques d'animation favorisant la participation de tous.
- Partager avec les acteurs ces techniques d'animation.

Public - prérequis

Habitants-Usagers-Citoyens, Elus, décideurs, professionnels ou bénévoles impliqués dans des actions de santé, urbanisme, politique de la ville, médico-social... ainsi que l'ensemble des acteurs concernés maîtrisant la méthodologie de projet en démarche communautaire.

Evaluation

Questionnaire d'appropriation du sujet avant et après la session

L'implication au cours de la formation

Evaluation par questionnaire en ligne à 3 mois

Durée

14h00 (2 jours)

Dates

2020 : 8 et 9/12 (9h-12h30 / 13h30-17h)

2021 : 16 et 17/02 - 10 et 11/06
(9h-12h30 / 13h30-17h)

En parallèle du calendrier proposé, l'Institut Renaudot peut construire avec vous des formations adaptées aux besoins des acteurs sur un territoire donné.

Tarif d'inscription*

Inscription individuelle : 480 €

Tarif de groupe (de 8 à 10 personnes) :
1000 € / jour soit 2000 €

*Conditions particulières pour les acteurs de l'Île de France: **Contactez l'Institut Renaudot au 01 48 06 67 32**

contact@institut-renaudot.fr



Accessible en visioconférence sur demande

Conditions générales

Inscription

L'inscription se fait par mail, voie postale, ou par le biais du site via la plateforme « HelloAsso ». Celle-ci devient effective après réception du règlement.

Pour les professionnels, ces formations peuvent être prises en charge dans le cadre de la formation professionnelle. Dans ce cas nous établirons des conventions de formation.

Annulation

Toute annulation doit nous parvenir par écrit au moins 15 jours avant le début du stage, il sera alors remboursé. Toute formation commencée est due.

En cas de non-respect de ce délai, le montant intégral de la formation est dû.

En cas de force majeure (maladie/pièce justificative), d'autres dates vous seront proposées dans la mesure du possible ou un remboursement en cas d'impossibilité de report.

Le déroulement effectif de la formation est lié au nombre de participants (minimum 6 personnes) : l'Institut Renaudot se réserve le droit de reporter ou d'annuler un module de formation jusqu'à trois jours avant la date prévue. Dans ce cas, il sera proposé le report sur une autre session ou un remboursement intégral de la formation.

Tarif / paiement de nos prestations

Pour les formations :

Les prix des formations sont indiqués sur chaque programme, en euros, toutes taxes comprises. Les frais de restauration ne sont pas compris dans le tarif.

L'inscription est gratuite pour les habitants dans le cadre des formations proposées à l'Institut Renaudot: cf calendrier (p. 3).

Le règlement doit être réceptionné par l'Institut Renaudot au moins une semaine avant le premier jour de formation.

Pour les accompagnements :

Base forfaitaire de 1000 € /jour hors frais de mission – les propositions d'interventions à partir de vos demandes sont accompagnées d'un devis.

Un acompte de 30% est demandé à la signature « bon pour accord » du devis.

Organisation administrative

- Pour les professionnels pris en charge dans le cadre de la formation professionnelle, une convention de formation est établie.
- Une feuille d'émargement est signée par les participants au stage et par le formateur par demi-journée.
- Un livret d'accueil et un règlement intérieur seront remis à chaque participant.e.
- Une attestation de formation est délivrée en fin de formation en double exemplaire : un exemplaire est destiné au stagiaire, l'autre est destiné à l'employeur pour la prise en charge de la formation par l'OCPA.
- Une fiche d'évaluation de l'action de formation est remplie par le stagiaire en fin de formation et remise à l'Institut Renaudot.
- Une fiche d'évaluation à 3 mois sera envoyée aux participant.es.

Lieu et accueil

Il sera précisé sur l'invitation qui vous sera adressée avant le début de la formation.

Horaires de formation : 9h00-12h30 / 13h30-17h00 (accueil à partir de 8h45)

Référencement

Déclaration d'activités de formation enregistrée sous le n° 11 7539473 75 auprès du préfet de région Ile de France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat.

L'Institut Renaudot est référencé dans le DATADOCK

Qui sommes-nous ?

Nos missions

- Soutenir et susciter le développement des démarches communautaires en santé.
- Faire connaître les pratiques existantes et valoriser leurs apports et leurs intérêts.
- Contribuer au soutien et au renforcement des compétences des acteurs concernés.
- Favoriser l'interconnaissance et la mise en réseau des acteurs dans leurs diversités.
- Augmenter la reconnaissance de ces pratiques.
- Promouvoir l'émancipation individuelle et collective qui crée les conditions du vivre ensemble.

Nos valeurs

- L'équité qui passe par l'égalité d'accès aux droits à la santé pour tous.
- La solidarité qui repose pour partie importante sur un système de protection sociale accessible à tous.
- La démocratie qui se traduit par des pratiques qui visent à associer toute personne au maintien, à la préservation ou à l'amélioration de la santé globale et à développer l'empowerment individuel et collectif.

Notre engagement

En référence à la Charte d'Ottawa , l'Institut Renaudot s'engage à promouvoir une conception globale de la santé qui :

- prend en compte l'ensemble des déterminants de la santé (tout ce qui influe en positif ou négatif sur la santé).
- favorise les conditions d'implication de l'ensemble des acteurs,
- implique la collaboration des différents secteurs d'activités (santé, social, éducatif...).

Notre approche

Les démarches communautaires permettent d'agir sur la santé individuelle et collective par la mise en œuvre d'actions portant sur la prévention, le système de soins, l'environnement physique et social, les conditions de travail et tous les autres éléments qui impactent la santé.

Elles associent tous les acteurs (habitants/usagers/citoyens, professionnels, élus, institutions) à toutes les étapes des actions (de la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation).

Elles impliquent des modifications de pratiques, pouvant nécessiter des accompagnements et des formations.